



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Secrétariat général

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT ET DE LA PROMOTION PROFESSIONNELLE
SECTION PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS PROFESSIONNELS

Notice d'information à l'usage des agents d'administration centrale

Préparation à l'épreuve orale unique d'admission de l'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat- session 2020

CONDITIONS D'ADMISSION A CONCOURIR :

L'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat (APAE) s'adresse aux attachés d'administration de l'Etat titulaires rattachés, pour leur gestion, au ministre de l'intérieur qui, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, ont accompli au moins trois ans de services effectifs dans un corps civil ou un cadre d'emplois de catégorie A ou de même niveau et ayant atteint le 5^{ème} échelon de leur grade.

1 - OBJECTIF DE LA PREPARATION

La préparation à l'épreuve orale d'admission consiste à renforcer la capacité du participant à se présenter face à un jury dans les meilleures conditions au regard des exigences de l'épreuve orale en tenant compte des attentes des jurys.

2 - CONTENU DE LA PREPARATION

Indépendamment de l'épreuve elle-même et de ses particularités, cette formation **d'une journée** basée sur les techniques du théâtre permettra aux candidats d'acquérir des outils efficaces pour optimiser son aisance orale en utilisant les ressources de la communication non verbale et en travaillant sur la gestion du stress et la confiance en soi.

Cette formation sera animée par un comédien-formateur.

Elle aura lieu au centre de formation du ministère de l'intérieur, 27 cours des Petites Ecuries 77185 Lognes.

3 - OBLIGATIONS A RESPECTER PAR LE STAGIAIRE

Les stagiaires inscrits à la préparation en présentiel s'engagent à se présenter à la journée sur laquelle ils se sont positionnés. En cas d'absence à la formation, il est **obligatoire** de prévenir le gestionnaire de la préparation à l'adresse suivante : gestionnaire1-prompro@interieur.gouv.fr

Toute préparation ultérieure, quelle qu'elle soit, sera refusée au stagiaire n'ayant pas respecté cette obligation.

4 - INSCRIPTION A LA PREPARATION

Afin de constituer les groupes de préparants, vous choisirez deux dates parmi celles proposées sur la fiche d'inscription jointe à ce mail.

La fiche d'inscription devra être complétée, dactylographiée par le candidat, visée par son supérieur hiérarchique puis adressée à l'animateur ou correspondant de formation de son périmètre pour signature.

Les candidats devront impérativement mentionner sur la fiche d'inscription leur numéro de matricule (numéro indiqué au dos de leur carte agent). Cette procédure d'inscription s'applique à tous les candidats quel que soit leur périmètre d'affectation en administration centrale.

Toute demande d'inscription qui parviendra incomplète ou après le mardi 6 août 2019 ne sera pas prise en compte.

5 – FINANCEMENT

Frais pédagogiques : La prise en charge de cette préparation est assurée par la sous-direction du recrutement et de la formation (SDRF).

Frais logistiques (concerne les formations en présentiel au CNF) :

Les frais liés à l'hébergement, au transport et à la restauration des candidats ne sont pas pris en charge par la SDRF.

6 - OBSERVATIONS

L'inscription à cette préparation est réservée uniquement aux candidats **dûment inscrits à l'examen professionnel d'attaché principal d'administration de l'Etat.**

L'examen professionnel pour l'accès au grade d'attaché principal d'administration de l'Etat

- Dates prévisionnelles des épreuves orales : du 4 novembre au 29 novembre 2019